



Procès-verbal n°8 de la réunion

Du 04 Octobre 2018

L'an deux mille dix-huit et le quatre du mois d'Octobre s'est tenue à 10h00 la réunion du Conseil de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés, au niveau de son siège de Bab Ezzouar Alger, sous la présidence de monsieur EL BESSEGI Mourad et en présence de Mme YOUYOU Ghania Nabila représentante de M. le Ministre chargé des Finances.

Etaient présents :

M. EL BESSEGI Mourad	Président ;
M. DEGLA Lazhar	Secrétaire Général ;
M. DJELID Tahar	Trésorier;
M. HAMIDI Azzeddine	Membre;
M. BELILET Abdelhafid	Membre;
M. ATIK Laala	Membre;
M NAGA Sassi	Membre;
Mme YOUYOU Ghania Nabila	Représentante de Mr le Ministre Chargé des Finances.

Etaient absents

Mr FOUFA Hamid,	Membre;
Mr AICHAOUI ALI	Membre;

Ordre du jour :

1. Adoption du Procès-verbal de la réunion du 12/07/2018 ;
2. Préparation de l'A.G.O 2017/2018 ;
3. Divers :
 - a. Date de la tenue de l'AGO ;
 - b. Liste des professionnels inscrits au tableau/wilaya ;
 - c. Présentation du rapport des commissions paritaires du CNC ;
 - d. Préparation du 4^{ème} Colloque d'Alger 2019 ;
 - e. Cachet Humide.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, et que le conseil, peut valablement délibérer, la séance fût ouverte, par monsieur EL BESSEGI Mourad à 10h00, en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

1. Examen du procès-verbal de la séance du 12/07/2018

Après lecture du procès-verbal du 12/07/2018, les membres ont adopté à l'unanimité le dit procès-verbal.

2. Préparation des travaux pour la tenue de l'AGO 2017/2018

Conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur de l'ONCA, le projet du rapport moral et financier a été présenté. Il comporte les aspects suivants :

a. Rapport Moral :

- La mise en œuvre des résolutions de l'AGO du 27/11/2017 ;
- Les effectifs et recouvrement des cotisations ;
- Les activités du conseil ;
- Le bilan de la formation ;
- Les activités des commissions ad hoc ;
- L'organisation du 3^{ème} colloque du 24 et 25 /02/2018 à Sétif ;
- Les actions à engager pour l'exercice 2018/2019.

b. Rapport Financier 2017/2018 / budget prévisionnel 2018/2019 :

- Le solde de la trésorerie au 30/09/2018 : **45.880.697,81 DA ;**
- Les recettes totales : **24.168.400,00 DA ;**
- Les dépenses totales : **23.702.519,49 DA ;**
- l'inventaire des biens de l'ONCA : **486.623,00 DA ;**
- le patrimoine, siège Lido quote-part : **36.666.666,66 DA.**
- Budget prévisionnel 2018/2019 ;
- Les dépenses prévisionnelles : **32.625.000,00 DA,**
- Les recettes prévisionnelles : **24.000.000,00 DA**, ce montant est calculé sur la base du montant de la cotisation annuelle 2018/2019 de **16.000,00 DA** et un nombre prévisionnel de cotisants de 1.500 professionnels.

Après débat et concertation, les membres ont adopté à l'unanimité le rapport moral et financier ainsi que le budget prévisionnel.

c. Projets des résolutions de l'AGO 2017/2018 :

Le président a fait lecture des cinq(05) résolutions proposées à l'AGO pour adoption, à savoir :

- 1) Approbation du «Rapport Moral et Financier» arrêté au 30 septembre 2018 ;
- 2) Approbation du budget prévisionnel 2018/2019 avec une cotisation annuelle fixée à 16.000 DA, avec une réduction de 50% pour les nouveaux professionnels ;
- 3) Poursuite et renforcement des actions de la formation continue ;
- 4) Attribution d'une indemnité compensatrice aux membres des commissions paritaires de 20.000 DA par présence au niveau des commissions paritaires. Cette indemnisation est accordée aux représentants résidants dans un rayon de 250 Kms et plus ;
- 5) Publication légale des présentes résolutions.

Après concertation, les membres présents ont adopté les cinq résolutions à l'unanimité.

3. Divers :

a. Date de la tenue de l'AGO :

Les membres du conseil, ont convenu, que la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2017/2018 sera fixée selon la disponibilité de la salle, devant abriter cet événement.

b. Etablissements des listes des Professionnels inscrits au tableau par wilaya :

La proposition de l'établissement des listes des professionnels inscrits au tableau par wilaya et de son affichage aux niveaux des directions des administrations de wilaya (IMPÔTS, CNAC, CASNOS, CACOBATH....) a été adoptée.

Le conseil charge les délégués de wilayas, pour sa mise en œuvre et son suivie.

c. Présentation du rapport des commissions paritaires :

En application des dispositions du règlement intérieur de l'ONCA notamment son article 21, les membres du conseil de l'ONCA, siégeant aux réunions des commissions paritaires du CNC, sont tenus de transmettre les comptes – rendus de chaque réunion au conseil de l'ONCA.

De ce fait, Mr HAMIDI et Mr NAGA respectivement : membre de la Commission Normalisation des Pratiques Comptables et des Diligences Professionnelles et de la Commission Agréments on exposé le résultat des travaux de ces commissions pour la période allant de Mai 2018 à Octobre 2018

d. Préparation du 4ème Colloque d'Alger 2019 :

Monsieur HAMIDI Azzedine, chargé de la préparation du 4^{ème} colloque d'Alger, a donné un compte-rendu sur les actions, entreprises dans le cadre des préparatifs du 4^{ème} colloque,

Après concertation, les membres ont demandé à Monsieur HAMIDI Azzedine de poursuivre les efforts et de faire murir d'avantage le projet.

e. Cachet Humide :

Les membres ont demandé la reprise et l'accélération de la confection du cachet du professionnel dans les meilleurs délais possibles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée à 14h30.


Président du Conseil National
EL BESSEGHI Mourad



